

## **REGLEMENT INTERNE**

Le membre reconnaît avoir reçu et accepté le présent règlement interne figurant en annexe de son contrat conclu avec "CrossFit Rising Waves by OLMEKEJATA Invest S.a.r.l." ci-après désignée comme CF Rising Waves.

### 1. VACANCES ET JOURS FERIES

Les fermetures ne donnent pas lieu à indemnité ou compensation.

### 2. SANTE ET SECURITE

Le membre :

- atteste être en bonne condition physique et ne pas souffrir d'une condition médicale (ou autre) qui l'empêcherait de pratiquer en toute sécurité l'activité pratiquée avec CF RISING WAVES.
- reconnaît que sa santé et sa sécurité sont de sa propre responsabilité.
- doit connaître ses possibilités et capacités d'entraînement. En cas de doute, le membre doit effectuer un contrôle médical certifiant sa capacité à suivre une activité physique intensive ou du moins adaptée à son état de santé. Ce document pourra lui être demandé par les personnes habilitées à cet effet.

### 3. RESPONSABILITE

CF RISING WAVES met à disposition le matériel de fitness qui est entretenu et remplacé régulièrement.

Le membre :

- reconnaît être conscient des risques et dangers associés à l'exercice physique.
- reconnaît utiliser les installations et équipements de CF RISING WAVES à ses propres risques.

CF RISING WAVES décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident survenu dans ses locaux ou à la suite de ses séances au sein de CF RISING WAVES.

- renonce formellement et irrévocablement à élever des prétentions contre CF RISING WAVES en cas de maladie ou d'accident, quelles que soient leurs causes.
- reconnaît être personnellement assuré contre les accidents.

CF RISING WAVES décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de maladie qui ne résulterait pas d'une obligation légale de sa part, ainsi que toute responsabilité en cas de litige, vol ou accident survenu sur les lieux de la prestation.

#### 4. RESPECT DU LIEU

Le membre déclare se conformer aux normes applicables au sein de CF RISING WAVES et dans le cadre des prestations offertes par CF RISING WAVES, y adhérer sans restriction ni réserve et respecter les consignes suivantes :

- Il est interdit de fumer à l'intérieur et devant la porte de l'établissement.
- le port de vêtements et de chaussures de sport spécifiques et exclusifs de toutes autres utilisations est obligatoire.
- le membre nettoie son matériel après utilisation au moyen des produits de nettoyage prévus à cet effet et selon l'usage normal.
- le membre usager range le matériel à sa place après utilisation.
- il est interdit de toucher aux écrans géants et TV.
- la nourriture ainsi que les boissons alcoolisées sont interdites dans les salles d'entraînement.
- l'accès au CF RISING WAVES ne peut se faire que durant les heures d'ouverture officielle.

#### 5. VESTIAIRES

Le membre peut utiliser des casiers individuels dont l'utilisation est limitée à la durée de la séance. Les casiers peuvent être loués au mois ou à l'année au tarif indiqué au contrat.

CF RISING WAVES décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets

- les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique.
- en cas d'usage abusif d'un casier par un usager, l'ouverture pourra être forcée par une personne autorisée à cet effet par CF RISING WAVES et ceci sans indemnisation.

Le membre confirme avoir reçu un exemplaire de ce règlement intérieur et en accepter tous les termes.

Luxembourg, le .....

\_\_\_\_\_  
Signature du membre